

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de

GOTTESHEIM

NOTE RELATIVE AU CLASSEMENT SONORE DES VOIES DE TRANSPORT TERRESTRES

Elaboration le 06/12/2007
Modification simplifiée n°1 le 05/07/2010



ATIP

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE OEST 1 RTE DE MAENNOLSHEIM 67707 SAVERNE

MISE A JOUR

Vu pour être annexé
à l'arrêté de ce jour,



A Gottesheim,
le 09/05/2017

Le Maire,
Gérard KRIEGER

ARRETE PREFECTORAL DU 19 Août 2013

PORTANT REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES DANS LE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT DE L'ANNEXE 1 A L'ARRETE PREFECTORAL
INFRASTRUCTURE ROUTIERE DU RESEAU D'AUTOROUTES ET ROUTES NATIONALES

INFRASTRUCTURE CONCERNEE	DEBUTANT A	FINISSANT A	CATEGORIE	DISTANCE EN METRES DE PART ET D'AUTRE DE LA VOIE *
A4	Limite nord département	A 35 – Sortie 51 place de Haguenau - STRASBOURG	1	300m

EXTRAIT DE L'ANNEXE 6 A L'ARRETE PREFECTORAL
RESEAU FERROVIAIRE

INFRASTRUCTURE CONCERNEE	DEBUTANT A	FINISSANT A	CATEGORIE REGLEMENTAIRE	LARGEUR DE SECTEUR DE PART ET D'AUTRE DE L'INFRASTRUCTURE
	Point kilométrique	Point kilométrique		
Ligne LGV Est	Limite département	VENDENHEIM	1	300m

Conformément aux articles R123-13 et R123-14 du code de l'urbanisme, l'arrêté préfectoral du 19/08/2013 est consultable en mairie de GOTTESHEIM à l'adresse suivante :
Mairie – 1, rue de la Mairie 67490 GOTTESHEIM.

() Secteur affecté par le bruit de part et d'autre du tronçon et dans lequel existent des prescriptions d'isolement acoustique déterminées en application de l'article 13 de la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit.*